

# PRIX DES CARBURANTS

## QUOI DE NEUF ?

LA "REMISE CARBURANT" A ÉVOLUÉ AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE EN PASSANT DE 0.18 €/LITRE À 0.30 €/LITRE.

### QUELS CARBURANTS SONT ÉLIGIBLES?

LE GAZOLE  
LE GAZOLE NON ROUTIER  
(GNR)

LE GAZOLE PÊCHE

LES ESSENCES  
(SP95 SP98 E5 SP95+ E10)

LE GAZ PÉTROLE LIQUÉFIÉ CARBURANT  
(GPL-C)

LE GAZ NATUREL VÉHICULE  
(GNV)

Sous forme comprimée  
(GNC)

Sous forme liquéfiée  
(GNL)

L'ÉTHANOL DIESEL  
(ED 95)

SUPER-ÉTHANOL  
(E85)

### COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE REMISE?

- La subvention est versée aux distributeurs de carburants qui la rétrocèdent aux stations-service et aux professionnels.
- Les prix affichés pour les consommateurs (particuliers + professionnels) tiennent compte de cette remise.

CETTÉ RÉDUCTION EST CALCULÉE AVEC LA TVA :  
soit 25 centimes de réduction HT plus 20% de TVA(30 centimes),  
puis 8,33 centimes HT plus 20% de TVA (10 centimes d'euro).

#### EN CORSE,

la TVA étant à 13%, la réduction est de 28,25 centimes d'euro en septembre-octobre, puis passera à 9,42 centimes d'euro en novembre-décembre.

#### EN OUTRE-MER,

les produits pétroliers étant exemptés de TVA, la réduction correspond à la remise nette de 25 centimes.

1

LA REMISE EST PROLONGÉE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2022.

2

DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE,  
LE MONTANT DE L'AIDE SERA DE  
0,30€ / LITRE.

3

DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2022,  
LE MONTANT DE L'AIDE SERA  
MINORÉ À 0,10€ / LITRE.

POUR EN SAVOIR +

